

Sécur de la santé : Signature de l'accord local du Centre Hospitalier du Rouvray

Renforcement des effectifs, dynamisation des organisations du travail et déprécarisation des postes sont les maîtres-mots de l'accord signé le jeudi 15 décembre entre la direction de l'établissement et les 3 syndicats représentés au sein de l'établissement : Sud, CFDT et CGT. Déclinaison locale du Sécur de la santé, l'ensemble des acteurs se sont lancés dans une stratégie RH ambitieuse.



Une négociation renforçant le dialogue social

Suite à l'accord national « Sécur de la santé » signé par le Premier ministre et le Ministre des Solidarités et de la Santé avec la majorité des organisations syndicales représentatives de la fonction publique hospitalière et la Fédération hospitalière de France, les établissements publics de santé étaient encouragés à travailler, dans la concertation, sur des mesures concrètes pour favoriser l'attractivité des métiers de l'hôpital public, améliorer les conditions de travail et permettre des assouplissements négociés des organisations, valoriser l'engagement, soutenir les secteurs et métiers en tension et renforcer certains moyens humains.

Ainsi, au terme de plusieurs séances de négociation entre l'ensemble des parties prenantes, les acteurs ont recherché le **meilleur point d'équilibre entre les priorités de tous** en déterminant **3 mesures phares** :

- La pérennisation et la création de plusieurs postes ;
- La dynamisation des organisations du travail et la sécurisation des plannings et notamment l'appui aux politiques de remplacement ;
- La déprécarisation des personnels pour améliorer l'attractivité.

Cet engagement permettra au Centre Hospitalier du Rouvray de développer une capacité collective à regarder ensemble les points de convergence et de divergence et de se centrer sur des priorités communes.



Les mesures engagées

Par cet accord, l'établissement entend renforcer les effectifs afin d'améliorer les conditions de travail. Cette mesure vise ainsi à pérenniser les postes de travail actuels et créer des postes supplémentaires dans plusieurs unités ciblées : L'Astrolabe, l'unité d'hospitalisation de recours pour adolescents, et l'Unacor, l'unité d'accueil et d'orientation. **Au total, 3 postes seront créés et 4 pérennisés.**

En parallèle, l'établissement souhaite améliorer sa politique de suppléance avec l'affectation de professionnels de santé intégrés dans le pool de suppléance. Pour cela, **8 postes infirmiers seront prochainement à pourvoir.** Cette stratégie sera complétée par une accentuation du développement de la politique d'études promotionnelles.

Enfin, l'établissement renouvèle son engagement à **réduire le délai de mise en stage des personnels** qui le souhaitent. La direction et les partenaires sociaux se sont accordés sur la nécessité de résorber l'emploi précaire par l'intermédiaire de la titularisation des agents contractuels, prioritairement sur les métiers soignants en tension. Le Centre Hospitalier du Rouvray va donc intensifier son plan de titularisation afin de répondre aux attentes des agents en donnant plus de lisibilité sur les perspectives de titularisation. **Le Centre Hospitalier du Rouvray se fixe un objectif de 65 mises en stage par an.**

CONTACT PRESSE :

Jennifer Servais-Picord – Tél : 02 32 95 18 41 / 07 77 68 56 74

Mél : service.communication@ch-lerouvray.fr

Le Centre Hospitalier du Rouvray est spécialisé dans la lutte contre la maladie mentale. Il vise à proposer aux personnes en souffrance psychique une offre de soins adaptée et coordonnée par la prévention, le diagnostic et le soin, la réadaptation et la réinsertion sociale. Il accueille des enfants, des adolescents, des adultes et des personnes âgées en leur proposant une prise en charge complète : consultation, hospitalisation de jour ou temps plein et accueil à temps partiel.

De nombreuses filières spécialisées sont mises en place et en devenir afin de s'adapter aux besoins de chacun : addictologie, personnes âgées, malades difficiles, urgences, adolescents, psychoses résistantes, troubles de l'humeur, etc.

C'est également un lieu de formation universitaire par la présence d'un Institut de formation en soins infirmiers (IFS), d'un service hospitalo-universitaire pour les adultes et d'un service hospitalo-universitaire pour les enfants et adolescents, en partenariat avec le CHU - Hôpitaux de Rouen.

Il dispose d'un plateau technique de neuromodulation.

Il gère depuis 2021 le centre support régional en soins de réhabilitation psychosociale «Normandie Réhab», en coopération avec le CHU de Caen (normandie-rehab.fr).

Le Centre Hospitalier du Rouvray participe également à des travaux de recherche. Il dispose de deux unités de recherche médico-soignantes publiant à l'international.

Enfin, il participe et organise de nombreux colloques et événements destinés à tous les professionnels de santé et/ou les usagers dans le cadre de ses démarches de prévention et de déstigmatisation des maladies mentales. Des centres ressources et de formation sont également mis en place : autisme, pour intervenants auprès d'auteurs de violences sexuelles, prévention et gestion de la crise suicidaire, soins infirmiers, approche de la santé mentale.